

Objet : Répercussion de la hausse exceptionnelle du prix du carburant sur nos conditions tarifaires

Madame, Monsieur,

Nos activités de valorisation, de production et de livraison de matériaux reposent directement sur l'utilisation du carburant, tant pour le fonctionnement de nos installations que pour l'acheminement des matériaux sur vos chantiers.

Depuis plusieurs semaines, nous constatons une hausse rapide et significative du prix du gasoil, directement liée au contexte économique actuel. Cette évolution se traduit par une augmentation importante de nos coûts d'exploitation, en particulier sur les postes transport et production.

À titre indicatif :

- l'indice gazole CNR, désormais actualisé tous les 15 jours, a progressé de plus de 25% depuis le début de l'année
- le prix du carburant a augmenté de plus de 30% sur la même période

Malgré les efforts engagés pour en limiter l'impact, cette hausse ne peut être absorbée durablement sans déséquilibrer nos conditions d'exploitation.

En conséquence, et afin de continuer à vous garantir un service fiable et réactif, nous sommes conduits à appliquer, à compter du 1er mai 2026, une répercussion partielle de ces surcoûts.

Ainsi, à compter du 1er mai 2026, sur la base de nos conditions d'exploitation, l'impact réel du carburant représentera pour l'Île-de-France :

- Une majoration de 0,45 € HT / tonne sur l'ensemble de nos prix d'apport et de vente
- Une majoration de 5% sur l'ensemble de nos prestations de transport

Nous tenons à souligner que cette démarche vise à ne répercuter qu'une partie des hausses constatées, dans un souci d'équilibre et de continuité de notre partenariat.

Cette mesure présente un caractère temporaire et réversible. Elle sera maintenue tant que les conditions économiques le justifient et supprimée dès que le niveau des coûts carburant retrouvera un seuil comparable à celui observé avant la crise.

Nos équipes commerciales restent à votre disposition pour étudier avec vous les modalités les plus adaptées à vos chantiers.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre confiance.

François PRZYBYLKO,
Directeur commercial.

Siège / Île-de-France
7, rue Condorcet
94437 Chennevières-sur-Marne CEDEX
Tél 01 49 62 01 23
Mail : siege.idf@yprema.fr